

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal,
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 18 FÉVRIER

RESSAISIS

Ils se sont ressaisis !

Tel est le cri de triomphe des députés de la majorité à la suite du vote d'avant-hier.

On demandait, en apparence, à M. Ribot de s'expliquer sur la politique générale du gouvernement.

A la vérité, M. Ribot n'a rien développé. Il a déclaré qu'il voulait maintenir les lois scolaire et militaire ; mais, cela, c'est la politique d'hier et non celle de demain qu'on lui demandait.

Répondant à une question gênante de M. Cavaignac, le président du Conseil n'a pas hésité à affirmer qu'il ne répudiait pas le vote du 8 février, auquel il avait pris part ; mais il a ajouté que « le pays ne s'associerait pas à des manœuvres et à des injustices dirigées contre les hommes qui ont gouverné le pays pendant ces dernières années. »

Or, c'est précisément contre « ces hommes » que le vote du 8 février a été émis.

M. Ribot s'est donc mis en contradiction avec lui-même.

L'ordre du jour adopté est tout simplement le maintien de l'équivoque qui avait été dissipé huit jours auparavant.

Le vote du 16 est un ordre du jour de confiance accordé par les hommes qui n'ont plus celle du pays.

Et, quand nous aurons ajouté que le journal de M. Clémenceau joint ses compliments à ceux des feuilles opportunistes, il n'y aura plus de doute que le gouvernement et la majorité opportuniste sont guéris de l'honnête accès de fièvre qui les avait surpris.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 février

On aborde la réforme des patentes.

M. Naquet défend le projet qui, dit-il, vise surtout les grands magasins, dont il fait ressortir les dangers : avilissement des salaires, ruine des petits commerçants, accaparement des affaires et des capitaux dans quelques mains.

Pour enrayer le mal, il faut un impôt progressif sur le nombre des employés et sur celui des divers commerces exercés par la même maison.

En outre, l'impôt doit porter non seulement sur le nombre des employés titulaires, mais sur les auxiliaires, sinon les grands magasins tourneront la loi.

M. Terrier indique à son tour l'inégalité de traitement dont bénéficient les grands magasins, et les dangers sociaux qui résultent de l'accaparement du commerce par ces établissements.

Le rapporteur indique ensuite sur quelles bases la Commission appuie ses propositions.

M. Balsan trouve l'augmentation de 300 000

excessive ; un impôt annuel de 40.000 francs par rayon détruirait tout commerce.

D'autre part, les grands magasins donnent au public de grands avantages et ont, par leurs exportations, d'heureux effets pour notre commerce.

L'association des capitaux pour développer le commerce est imposé par les conditions actuelles, les grands magasins n'ont donc fait qu'user d'un droit commun à tous les citoyens.

Ce qui est juste, c'est de leur imposer autant de patentes qu'ils exercent de commerces différents. Ce projet sera funeste à des milliers d'employés.

La Chambre décide qu'elle passera à la discussion des articles et que cette discussion portera sur le texte de la commission ; c'est un petit échec pour le gouvernement.

Séance levée à 6 h. 1/4.

SÉNAT

Séance du 17 février

Le Sénat valide l'élection de M. Baudens, sénateur catholique dans les Hautes-Pyrénées.

Toute la séance ensuite est consacrée à la discussion de la proposition sur les caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs.

L'article 3 donnant aux ouvriers âgés de plus de 24 ans, la faculté d'adhérer ou de renoncer au bénéfice des pensions de retraite, provoque un débat.

MM. Maxime Lecomte et le ministre des travaux publics demandent le versement obligatoire.

MM. Cuvinot et Lenoël réclament le droit pour l'ouvrier de rester juge de ses intérêts.

L'obligation des versements est votée.

INFORMATIONS

GROUPE AGRICOLE DU SÉNAT

Le groupe agricole a chargé MM. Bison de Fonteny, Dutreil, Claeys, de présenter officiellement au général Loizillon des observations sur le cahier des charges des adjudications militaires.

A LA CHAMBRE

La commission sur la demande de poursuites contre M. Provost de Launay l'entendra lundi.

La commission des 50.000 francs de M. Rouvier convoquera l'ex-ministre des finances.

Le comité qui se propose de soutenir à Paris la candidature de M. Andrieux aux prochaines élections est constitué.

Il y aura une importante mise de fonds.

Une correspondance spéciale sera créée afin d'entretenir des relations avec les journaux de province qui appuieront la campagne entreprise par l'ancien préfet de police.

PENSION PROPORTIONNELLE

La distribution de la Chambre comprend la proposition déposée par MM. Brincard, Vilfeu

et plusieurs de leurs collègues tendant à accorder une pension de retraite proportionnelle de 200 à 250 francs à tout ancien militaire des armées de terre et de mer ayant accompli quatorze années de service et plus antérieurement au vote de la loi du 23 juillet 1881.

UNE LETTRE DE CORNÉLIUS HERZ

On annonce, dans un endroit officiel, que Cornélius Herz a adressé une lettre au ministre de la justice, mais que le contenu de cette lettre est encore un secret qui n'est qu'à la disposition de M. Bourgeois.

M. ANDRIEUX CONTRE M. ARÈNE

M. Andrieux s'est rendu au Palais-Bourbon. Il a déposé entre les mains d'un des secrétaires de la présidence de la Chambre une demande en autorisation de poursuites contre M. Arène.

INTERPELLATIONS

M. Souhet, député socialiste de la Loire, doit déposer une demande d'interpellation sur la grève de Rivo-de-Gier.

M. Millevoye en déposera une autre sur les conditions dans lesquelles s'acquiert la nationalité en France.

UN VOYAGE DE M. FRANQUEVILLE

M. Franqueville est arrivé à Bruxelles hier, accompagné de l'inspecteur principal de la Sûreté, Rossignol.

On croit que le magistrat est venu faire des recherches dans des banques au sujet de dépôts de fonds effectués par des personnages compromis dans l'affaire de Panama. On affirme que M. Franqueville partira aujourd'hui pour la Hollande.

LA LOI DES CADRES

La commission de l'armée a décidé que chaque régiment d'infanterie serait à trois bataillons.

Il y aurait un colonel, deux lieutenants-colonels, trois commandants en premier et trois en second, douze capitaines en premier et douze en second, trente-six lieutenants ou sous-lieutenants.

Cela permettrait de faire commander le régiment de réserves par un lieutenant-colonel de l'active et de maintenir en permanence le cadre des dépôts.

La commission discutera, après la loi des cadres, la loi sur l'espionnage.

La maladie de Cornélius

Pendant que des dépêches officielles constatent que l'état de Cornélius Herz empire de jour en jour, un correspondant de l'agence Cooke envoie les renseignements suivants :

L'histoire de la maladie de Cornélius Herz est le plus gros canard qui ait jamais été inventé dans le but d'égarer la justice. Depuis que Herz est en état d'arrestation, il ne s'est pas passé un seul jour où son état de santé n'aurait empêché de voyager.

Vingt-quatre heures avant que le mandat d'amener soit arrivé à Bournemouth, Cornélius Herz était dans son état de bonne humeur et de santé ordinaire.

Mais à partir du lendemain un changement à vue se produisit. On faisait même annoncer que Cornélius Herz était au plus mal, tandis qu'il s'entretenait journellement avec son défenseur, M. Georges Lewis, et d'autres visiteurs.

En apprenant que le docteur Reynolds avait été commis officiellement par le gouvernement anglais pour venir le visiter, Cornélius Herz fut très contrarié. Ses amis combinèrent immédiatement le projet de le faire disparaître. Pendant deux jours on put voir un yacht mystérieux rester en rade de Bournemouth.

Ce yacht était destiné à recevoir Cornélius Herz. Mais, au dernier moment, le courage lui manqua. Depuis lors, la police a redoublé de surveillance autour de l'hôtel Tankerville et toute évasion est maintenant impossible.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 18 FÉVRIER

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 9°
Ce matin, à 8 h.		+ 9°
Midi,	764 ^{m/m}	+ 12°
Hausse	1 ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 7°

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» J'ai lu sur votre estimable journal les réflexions d'un promeneur au sujet des travaux projetés pour notre Jardin des Plantes. Elles sont très judicieuses, très vraies, et nous tenons, quelques amis et moi, à nous y associer. Ce sera peut-être une raison pour qu'on passe outre ; n'importe, nous aurons protesté au nom du bon sens que nous croyons être naturellement Le Nôtre (rien de notre architecte paysagiste, qui d'ailleurs n'est pas à incriminer).

» Comment, 25.000 fr. qui se doublent toujours à l'échéance, chacun sait ça, pour transformer en allées carrossables les terrasses si pittoresques et si abritées, les étages de cette retraite calme et originale, si chère à nos bébés et à nos bons vieux !

» Un simple déjournement offert au touriste pour les cahots qu'il aura essuyés sur notre horrible pavage, 25.000 fr. avec le sacrifice d'un jardin, forcément sans dessus dessous ! C'est beaucoup trop cher.

» M. Petou éprouve le besoin de faire grand. Dès qu'il est entré à la Mairie de ses soupirs : « Faisons ! s'est-il écrié, et faisons grand ! »

» Sapristi ! MM. du Conseil, ne pouviez-vous trouver de meilleur moyen de remplir une caisse vide ?

» L'emprunt, soit. On sait que vous pouvez emprunter, il n'y a pas longtemps que vous l'avez fait, d'une façon même médiocrement réussie. On sait de plus qu'au contraire de plusieurs de nos fameux politiciens, tombés pa-

namistes, cet argent demandé à l'épargne vous avez la ferme intention de le rendre.

» Mais enfin si cet emprunt à jet continu dont j'ont les prodiges de tous les temps et de tous les lieux ne vous fait pas peur, l'âme des contribuables n'est peut-être pas aussi fortement trempée que la vôtre. Songez donc ! Il y a tant d'impôts, et l'argent devient tellement rare !

» D'autre part, cet emprunt ne peut être le dernier, car : ou le plan Peton (faire grand avec quantité de projets) ne sera qu'effleuré, alors c'est une reculade dont l'électeur n'aura pas lieu d'être satisfait.

» Ou on s'y engagera, et vos 600,000 fr., fortement ébréchés par avance, ne sont que de la Saint-Jean, s'il faut pour le plan Peton, au dire des gens les mieux renseignés, environ 1,500,000 fr.

» Mais, alors, tout cela, c'est du rêve, du cauchemar surtout ; sortez-nous en, M.M. du Conseil qui avez bien, au moins, suivant le mot de Piron, de l'esprit comme quatre !

» Et, tenez, il y a une chose qui n'est pas comprise dans le plan Peton et pourrait avantageusement le remplacer, un vrai service à rendre à la partie la plus électorale de la population saumuroise, permettez qu'on vous le signale. Nous ne regretterons pas ce placement de l'emprunt de 600,000 fr.

» Parcourez les logements de ce qu'on peut appeler la cité ouvrière de Saumur : Fenet, les Ponts et quelques autres rues ou quartiers du même genre. Vous verrez dans quelle accumulation de causes d'insalubrité, dans quels taudis relativement chers, dans quelle humidité, quelle privation d'air et de soleil vivent quantité de malheureux à qui vous voulez offrir des accès carrossables au Jardin des Plantes.

» Voilà où il faut porter la pioche des démolisseurs, voilà la grande et véritable amélioration à nous offrir.

» JOB BOURSASSEK ET C^o »

L'assassin de la rue d'Orléans

Jusqu'à cette heure, l'assassin n'est pas encore arrêté ; comme d'un moment à l'autre il peut tomber entre les mains de ceux qui le cherchent, nous en rendrions compte dans les dernières nouvelles, si cet événement venait à se produire.

Jinger ou Junger a déclaré à la femme X., de la Croix-Verte, où il s'était arrêté après le crime, qu'il chercherait par tous les moyens possibles à faire perdre sa trace. Il se peut qu'il parvienne, en se cachant dans quelque cave ou endroit désert, à se soustraire pendant plusieurs jours aux recherches actives dont il est l'objet, mais cette situation ne peut se prolonger et, à moins que le criminel n'ait eu recours au suicide, il est certain qu'il sera bientôt au pouvoir de la justice.

Parmi les détails qui nous sont parvenus dans la suite, notons celui-ci que la femme du sieur Léon, qui était restée au troisième, dans la pièce où ils couchait, éveillée par les cris de son mari, s'est mise à la fenêtre et a vu le meurtrier traverser en courant la place de la Bilange et se diriger du côté du pont Cessart.

Cette femme se trouvait dans l'affreuse situation de ne pouvoir porter aucun secours à son mari, celui-ci ayant l'habitude de l'enfermer en descendant le matin, parce qu'elle était très peureuse.

De plus, M^{me} Gauthier étant dans un état de grossesse avancé, a éprouvé une de ces vives émotions qui pourraient bien avoir de fâcheuses conséquences.

L'état de la victime, sans donner des inquiétudes immédiates, n'est cependant pas très satisfaisant. La nuit a été mauvaise, et les personnes qui l'ont veillée ont constaté beaucoup de fièvre.

Le haut prix de la viande

Notre intention n'est pas, pour le moment, de provoquer à Saumur l'installation d'une Boucherie coopérative.

Mais la disproportion qui existe entre le bas prix de la viande sur pied achetée au malheureux cultivateur, et le haut prix vendu par de riches bouchers, indispose le public au delà de toute expression, et surtout la classe ouvrière dont nous tenons à défendre les intérêts, qui nous sont très chers.

Nous savons très bien que le cinquième quartier à diminué de valeur ; nous savons que par suite d'une mauvaise compréhension de leurs intérêts, les consommateurs aimant leurs aises voient avec plaisir l'installation à leur porte d'une nouvelle boucherie ; que, conséquemment, ces bouchers — trop nombreux — devant payer patente, loyer, cheval et domestique, faire crédit, subir des pertes, élever leur famille, et gagner de l'argent, doivent vendre la viande de boucherie d'autant plus cher que plus nombreux ils font moins d'affaires. On admettra facilement, en effet, que si le nombre des bouchers venait à diminuer de moitié dans la ville de Saumur, chaque boucher, faisant le double de vente, verrait ses frais généraux diminuer presque de moitié, ce qui lui permettrait de vendre la viande à bien meilleur prix.

Nous n'espérons pas cette diminution, dont le besoin se fait pourtant vivement sentir, pas plus que nous ne voulons l'installation de grandes boucheries centrales accaparant toutes les affaires, ruinant les débitants modestes, qui ont besoin de vivre et ne trouveraient pas facilement autre chose à faire. Nous sommes, en effet, ennemi acharné des grands Magasins, des grandes Usines, des grandes Exploitations en tous genres ; ces organisations sont contrai-

res à l'état social que nous rêvons où l'égalité de situations modestes permet à de nombreux citoyens de rester libres et indépendants en pleine possession de leur dignité personnelle et professionnelle.

L'état social contraire nous montre, hélas ! au haut de l'échelle la féodalité industrielle et financière toujours arrogante et souvent panamiste, en bas des esclaves et des mercenaires.

Restons dans un juste milieu ; et pour éviter ces situations extrêmes, dont malheureusement l'avenir nous menace, il convient que chaque corps de métier ne prélève sur ses affaires que des bénéfices sensés, c'est-à-dire légitimes.

Une force, qui paraît irrésistible, semble pousser le monde qui consomme à se syndiquer, à unir ses efforts pour se nourrir au meilleur prix possible. On ne peut résister à un courant de ce genre.

Ceux qui, par ce fait économique et social, sont menacés de disparaître, — et ils sont nombreux, — devraient user, sinon de ruse, tout au moins d'habileté et d'assez de perspicacité pour enrayer ce mouvement. Ou tout au moins en retarder la marche.

Ils peuvent y arriver en adoucissant les angles des obstacles, c'est-à-dire en diminuant des prix aussi injustifiés qu'injustifiables.

Faut-il dire aux bouchers de Saumur le nombre considérable de boucheries coopératives qui se créent de toutes parts en France ? Ce serait leur faire mal au cœur.

Allons aux dernières nouvelles, apprécions et jugeons :

Le 3 février dernier, à la Société des Agriculteurs de France, M. Hérisson, président du Conseil d'administration de la Boucherie coopérative de Nîmes, exposait les résultats obtenus par cette association.

Elle a été fondée en 1888 au capital de 50,000 fr., à raison de 1,000 actions de 50 francs répartis entre 640 actionnaires.

La moitié seulement du capital a été appelée.

Elle a eu à lutter contre l'hostilité du commerce de la boucherie locale, qui a corrompu ses garçons et a fait perdre ainsi 12,000 francs pendant les vingt premiers jours de son fonctionnement.

Avec des employés plus fidèles, elle a pu relever ses affaires, et assurer actuellement un bénéfice de plus de 10,000 francs, pendant l'exercice 1892-93. Il y a lieu de croire que cette prospérité se maintiendra.

Nous faisons remarquer aux bouchers de la ville de Saumur que : un capital de 25,000 francs qui rapporte 10,000 francs, c'est dans tous les pays du monde de l'argent placé à 40 0/0. C'est bon à prendre au moment où les Caisses d'épargne ne donnent plus que 2.75 0/0

et la grande industrie 5 à 8 pour cent.

Nous ne prétendons pas que les bouchers de Saumur, vu qu'ils sont trop nombreux, réalisent de pareils bénéfices ; mais nous leur signalons ces résultats splendides, dont la constatation officielle est un danger pour eux, devant exciter bien des appétits.

Si ces renseignements sont inexacts, et ils ne le sont pas, que les bouchers attaquent M. Hérisson qui, comme son homonyme de la famille des carnassiers doit avoir des dards pour se défendre. Qu'ils prennent garde de soulever cette question et se concertent pour la baisse, comme ils se concertent pour la hausse.

M. Hérisson demeure à Nîmes ; et nous, nous demeurons au milieu d'une ferme où, élevant avec perte des animaux que nous ne pouvons vendre avantageusement, nous rêvons, au milieu de nos nuits souvent sans sommeil, que nous sommes devenus boucher. Amen, c'est-à-dire ainsi soit-il.

UN ÉLEVÉUR BIEN MALHEUREUX.

Votes de fait et injures

Mardi, à Doué, les femmes Poquereau et Grégoire se sont prises de bec et, après un échange d'injures que ne renierait point une héroïne de M. Zola, se sont légèrement crépé le chignon.

La femme Grégoire prétend avoir été provoquée au moment où elle passait devant la fenêtre de la femme Poquereau. Poussant alors la fenêtre avec une violence qui fit tomber le petit Poquereau, âgé de 4 ans, la femme Grégoire allongea à son adversaire un coup de poing en pleine poitrine et lui égratigna le bras. Elle furent séparées par la sœur de la femme Poquereau qui lança une énorme potée d'eau au visage de l'irascible furie, ce qui parvint à la calmer.

CONSEIL DE GUERRE DU 9^e CORPS

Mandat falsifié

Le soldat Corbin, du 3^e cuirassiers, à Tours, a fait preuve, pour le délit qui l'amène devant le conseil, d'une bêtise rare.

Ayant reçu de son frère un mandat-poste de deux francs, il surchargea le mot deux et y mit douze sans s'apercevoir que le chiffre latéral ne concordait plus avec la somme en toutes lettres.

Naturellement, la poste refusa de payer le mandat falsifié et la supercherie fut découverte.

Des circonstances atténuantes sont accordées à Corbin qui est condamné à six mois de prison.

Accident à Angers

Dans la soirée de mercredi, le cocher du maire des Ponts-de-Cé stationnait avec sa voiture près du bureau de l'octroi d'Angers,

MARTHE

Par JEANNE SANDOL

XXVII

Après le départ de Jane pour le bal, Marthe ne s'est pas couchée ; elle s'est sentie trop agitée pour dormir, et l'immobilité augmenterait encore l'anxiété à laquelle elle est en proie. Enveloppée dans un châle qu'elle a jeté sur la tête et qu'elle serre autour de sa taille, elle descend au jardin ; la nuit est froide, mais le temps est sec. Tout le monde dort dans le pavillon, rien ne peut l'arracher à sa veillée solitaire. Dans le silence de ce quartier paisible on se croirait bien loin de Paris ; le seul bruit qui se fasse entendre est un bourdonnement sourd et lointain qui rappelle le mouvement des vagues venant mourir sur la grève ; et ce bruit berce plutôt la pensée qu'il ne la trouble. D'ailleurs, la pensée de Marthe est bien loin de ce jardin.

La pauvre enfant marche d'un pas pressé, rapide ; ses yeux, largement ouverts dans l'obscurité, se fixent vers un point éloigné où

se montre à son imagination la lumière éclatante d'une salle de bal. Des couples nombreux passent devant elle ; mais parmi ces couples, Marthe n'en voit qu'un seul : une jeune fille blonde, toute voilée par un nuage de tulle rose, se suspend au bras de son cavalier. Le jeune homme est grand, il a le teint brun, la physionomie expressive ; d'une main ferme, il soutient sa danseuse, dont les petits pieds effleurent à peine le parquet, et ses regards s'abaissent avec complaisance sur la jolie tête blonde dont les boucles soyeuses voltigent autour de lui.

S'il est pour les yeux une gracieuse image qui parle de bonheur, n'est-ce pas la vue d'un jeune couple emporté par le rythme harmonieux de la valse ?... Cette jeune fille couronnée de fleurs semble ne plus appartenir à la terre ; et tous deux ont l'air de fuir les réalités de la vie. Quel dommage que cette poésie charmante s'évanouisse au dernier coup d'archet du violon, à la dernière mesure de l'orchestre... Hélas ! ce terrible coup d'archet ne vient-il pas arrêter, en les brisant, tous les bonheurs de ce monde !

Marthe est fascinée par ce mirage. Ah ! comme ils sont heureux !... se dit-elle ; et des

larmes que le froid glace mouillent son visage. Ce bonheur pouvait être le sien ! Oui, elle aurait pu, à la place de Jane, s'appuyer avec confiance sur ce bras solide et fort, elle aurait pu traverser la vie avec un compagnon aimant et généreux ; et, au lieu de tous ces biens, elle est seule... ce soir... et pour toujours malheureuse !...

XXVIII

Le lendemain d'un bal a, certes, bien des inconvénients ; la fatigue, d'abord, quoiqu'on ne l'avoue pas ; puis, on se lève tard et les habitudes de la journée en sont troublées ; le cabinet de toilette et la chambre à coucher sont encombrés ; il faut, si l'on a de l'ordre, ne pas s'en remettre entièrement à sa femme de chambre et ranger tous ces chiffons épars ; on se traîne d'un fauteuil à l'autre ; le travail préféré est lui-même interrompu ; mais, quelle compensation dans les souvenirs que ce bal a laissés, et surtout avec quel plaisir indicible on les savoure en les énumérant entre amies. Tout y passe, dans ce crible impitoyable de l'observation et de l'analyse où la critique s'exerce bien plus souvent que l'éloge.

Marthe s'est préparée à ce supplice du lendemain ; elle connaît le caractère de Jane, son

besoin d'expansion, de blâme ou d'admiration. Parmi les impressions insignifiantes et puériles de la jeune fille, il doit y en avoir une plus grave et plus profonde que toutes les autres... mais de celle-là, Jane en parlera-t-elle ?...

La matinée est avancée, et Jane dort encore. Depuis longtemps, Marthe a rempli sa tâche auprès de ses élèves. Elle attend et elle trompe son impatience en lisant, mais son doigt n'a pas tourné une seule fois le feuillet et le livre reste ouvert à la même page. La portière se soulève enfin, elle tressaille ! mais ce n'est pas la figure de Jane qui se montre, c'est celle de M^{me} de Larcy.

— Oui, c'est moi, dit la gracieuse femme en voyant la déception de Marthe qui se peint sur ses traits. Tu ne m'attendais pas d'aussi bonne heure ; j'avais besoin de te voir et j'ai des nouvelles à t'apprendre.

— Ah ! dit Marthe en cachant son angoisse, qu'y a-t-il ?

— Il y a, ma chère, que tout marche à souhait, et que la combinaison de lady Maulever aura, je crois, un plein succès.

— Ah ! répète machinalement la pauvre Marthe qui pâlit. (A suivre.)

lorsque le cheval prit peur et s'emballa. L'animal avait à peine fait trente mètres qu'il s'abattait. Le choc qui se produisit projeta violemment à terre le conducteur; relevé par les passants, il reçut les soins d'un médecin qui se trouvait près du lieu de l'accident. Les blessures du cocher sont très graves.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 16 février. — Alphonse-René Fortier, à l'Hospice.

Tirages financiers

Obligations et bons à lots du canal de Panama. — 2^e tirage. — 15 février 1893.

Le n° 1,401,539 gagne 250,000 francs.
Le n° 1,943,417 gagne 100,000 francs.
Les n° 933,828 et 1,526,741 gagnent chacun 10,000 francs.
Les n° 1,021,780 et 1,727,741 gagnent chacun 5,000 francs.
Les n° 36,230 — 60,752 — 650,496 — 1,073,262 et 1,798,186 gagnent chacun 2,000 francs.

Les cinquante numéros ci-dessous gagnent chacun 1,000 francs :

33,592	94,524	127,935	203,899
213,362	241,148	244,688	262,076
269,157	282,310	389,333	410,410
432,616	467,074	521,168	581,209
606,184	642,723	658,465	699,436
733,730	766,732	794,515	807,674
879,181	947,034	1,010,145	1,023,773
1,037,794	1,117,885	1,221,470	1,252,260
1,257,774	1,377,177	1,383,551	1,489,242
1,548,253	1,553,844	1,583,545	1,612,749
1,679,652	1,715,833	1,742,544	1,785,334
1,883,465	1,889,791	1,891,670	1,966,004
1,991,286	1,993,390		

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

AUGUSTINE BROHAN

Les journaux ont annoncé la mort de M^{me} D. de Gheest, née Augustine Brohan, qui s'est éteinte mercredi entre les bras de son fils à sept heures du soir.

La grande artiste a succombé à une paralysie générale compliquée de pneumonie; elle était alitée depuis de longs mois.

CHRONIQUE AGRICOLE

M. Henri de Parville, dans sa dernière « Revue des sciences », dans les Débats, signale l'augmentation de la lactation et de l'engraissement, chez l'espèce bovine, par la suppression des cornes :

« Le fait est assez singulier, mais, paraît-il, il est réel et mérite la peine d'être signalé. La suppression des cornes chez l'espèce bovine augmente la lactation et l'engraissement. Les cornes ne sont pas d'une grande utilité chez les bovidés; au contraire, bien que les bœufs soient d'un naturel assez doux, les gardiens, dans les fermes, sont toujours exposés à des accidents graves. Il y a plus de trente ans qu'un vétérinaire connu, M. P. Charlier, avait recommandé l'ablation des cornes pour les jeunes animaux.

» Cette opération, désirable au point de vue de la sécurité, l'est encore à un titre différent. Neuman a démontré le premier que les vaches sans cornes donnent beaucoup plus de lait que les autres. Il a vu quatre vaches hollandaises sans cornes fournir 48 à 49 litres de lait par jour, bien que nourries sur de mauvais pâturages alors que les vaches de même race nourries dans de bons pâturages ne produisaient que 12 à 15 litres au maximum. Les éleveurs américains ont, depuis lors, essayé de vérifier l'influence de l'ablation des cornes.

» Non seulement l'opinion de Neuman s'est trouvée confirmée par ses essais, mais les éleveurs américains ont constaté un autre résultat, en corrélation d'ailleurs avec le premier : l'engraissement beaucoup plus rapide des animaux dont les cornes ont été enlevées. Il semble donc, jusqu'à preuve du contraire, qu'il y aurait lieu de multiplier l'ablation des cornes. M. Leslie H. Adams, directeur de la ferme du Wisconsin, a fait connaître un moyen simple d'effectuer cette opération. Il faut saisir le moment où les petits boutons cornus se montrent sur la tête du jeune animal et ne pas attendre davantage. On rase avec des ciseaux tout le poil qui entoure la naissance de la corne et, à l'aide du doigt, on humecte légèrement la corne d'eau. Il faut éviter l'excès d'eau qui coulerait le long de la tête sur la peau de l'animal et étendrait inutilement la cautérisation liquide qui va suivre.

» On prend un bâtonnet de potasse, une pierre à cauter, qu'on enveloppe pour éviter le contact avec la main. On s'en sert comme d'un crayon pour frotter toute la surface de la corne; on cesse de promener le bâtonnet de potasse quand la peau commence à s'amollir et à peler en rougissant, comme si le sang allait sortir. En général, il suffit de ce traitement, pratiqué une seule fois, pour détruire le tissu corné. Il serait désirable que l'on expérimentât chez nous la méthode américaine pour juger de sa valeur réelle. Quant au fait en lui-même, il va de soi qu'il peut s'expliquer par diverses considérations. L'ablation d'un organe sans utilité doit, comme il arrive dans certaines circonstances, pousser à l'engraissement et à la lactation.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 17 février 1893.

La Bourse ne paraît pas bien impressionnée par le vote de confiance obtenu hier par le ministère, aussi aujourd'hui il se produit à l'ouverture un mouvement de recul dû à des réalisations. Le 3 0/0 clôture cependant à 98.37 et le 4 1/2 à 106.25.

La Rente Italienne cote 92.40. Le gouvernement compte retirer 12 millions de l'impôt sur le pétrole et 11 à 12 millions sur des monopoles de l'alcool.

L'action de la Banque de France est à 3,880. Les bénéfices réalisés depuis le 1^{er} janvier restent inférieurs à ceux de la période correspondante de 1892.

La liquidation de quinzaine s'étant faite en hausse, il se produit une légère dépression des cours qui prépare un prochain mouvement de reprise. Le Crédit Foncier reste à 995; la Banque de Paris à 643; la Société Générale à 474.50; le Crédit Lyonnais à 777, et le Comptoir National d'Escompte se maintient à 478.75.

Les obligations Beyrouth-Damas-Hanran sont en avance à 341. La France figure pour un chiffre très important dans le mouvement du port de Beyrouth en 1891, comme nombre de navires et tonnage de marchandises.

L'émission des 6,000 actions de la Compagnie des Tramways à vapeur du Jura s'annonce comme devant être un grand succès pour l'établissement émetteur; il est à remarquer que toutes les valeurs émises par lui précédemment ont conservé leurs cours au-dessus du pair pendant les périodes de crise.

Les Chemins Economiques cotent 420.
Ch. HEYMAN et C^o,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

COURS COMMERCIAUX DU MARCHÉ DE PARIS

17 février 1893

Blés (les 100 kil. nets), 21.50 à 21.75. Tendance soutenue.

Avoines, 17.75. Tendance calme.
Avoines de consommation, 18 à 19.
Seigles, 14 fr. Tendance calme.
Farines (12 m. sac de 159 kil.), 48. Tendance soutenue.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE

17 février 1893

Veaux : amenés, 513; vendus, 501. — Prix du kil. : 1^{re} qualité, 2.10; 2^e qualité, 1.90; 3^e qualité, 1.70. — Poids vif : 1^{re} qualité, 1.20; 2^e qualité, 1.05; 3^e qualité, 0.92. Prix ext., 0.80 à 1.35. — Vente calme.

Les Conférences données à N.-D. de Paris par M^{re} d'Hulst auront cette année pour sujet la suite du Décalogue. M. CH. POUSSIEGUE, rue Cassette, 15, à Paris, les publie par livraisons. L'abonnement aux 6 Conférences coûte 1 fr. 40 franco. La *Retraite de la Semaine sainte* paraîtra ultérieurement. Prix, franco 0 fr. 50 c.

On demande des Crieurs pour l'Echo Saumurois.

TOUX OPINIÂTES
BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHES ANCIENS
Restes de Pleurésie et d'Influenza.
sont radicalement guéris par les incomparables :
CELLULES MACK
(à l'Essence pure de Pin d'Autriche)
infinitement supérieures à toutes préparations de Goudron, Térébenthine, de Baume de Tolu, de Civisoite de Hêtre, etc. et de tout autre produit végétal.
LE FLACON : 2 FR. 50.
Aux personnes et surtout aux enfants qui ne peuvent pas mieux avaler les Cellules que les autres Pilules ou Capsules, nous recommandons le Sirop (3 francs) et la Pâte (4 fr. 50) au Pin d'Autriche de Mack, qui ont les mêmes propriétés.
Dépôt G^{ral} : M^{re} TALLON, 49, av. d'Antin, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dernières Nouvelles

L'AFFAIRE ANDRIEUX-ARÈNE

C'est lundi que la Chambre nommera la commission chargée d'examiner la demande de poursuites de M. Andrieux contre M. Arène.

LA SANTÉ DE CORNELIUS HERZ

L'Agence Cook a reçu de son envoyé spécial à Bournemouth la dépêche suivante :

« Les agents de Cornelius Herz sont en communication constante avec Paris. La nouvelle de mon exposé a jeté dans la consternation les agents de Herz.

» Actuellement, la situation est claire à tout esprit impartial. L'état de santé de Herz est assez bon pour qu'il puisse voyager comme il aurait pu voyager à n'importe quel jour pendant les deux dernières semaines. Herz a reçu la nouvelle de mon exposé aujourd'hui après son déjeuner de midi. Son exaltation a été telle que l'on a dû prendre des précautions pour l'empêcher de se suicider.

Naturellement l'Agence Havas édite la dépêche suivante de Bournemouth, 17 février : « A cinq heures du soir, l'état du docteur Herz n'avait pas changé sensiblement. Le pouls était toujours faible. Les souffrances diminuent. »

Dernière Heure

Paris, 18 février, 1 h. 15 soir.

Au Conseil des ministres tenu ce matin, M. Bourgeois et Siegfried ont communiqué les instructions qu'ils vont adresser aux préfets et procureurs généraux pour l'application de la loi sur l'arbitrage entre patrons et ouvriers.

M. Carnot a signé un mouvement administratif portant surtout sur des conseillers de préfecture.

Le Président de la République a en outre approuvé un projet de loi tendant à demander un troisième douzième provisoire.

HAVAS.

Le Seul Véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est l'**ALCOOL de MENTHE RICQLÈS**
de
Contre les maux de tête, les maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de lète et contre **grippe et refroidissements** : excellent aussi pour la toilette et les dents. **54 Récomp.** dont **30 Méd. d'or**.
Exiger le nom **DE RICQLÈS**.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Petits-fours frais (Guillout), 1/2 kil.	1 80
Pâté de foies gras, terrine, depuis	1 75
Pâté de foies gras, marque Deschandeliers, la terrine	1 90, 3 25, 5 25
Quenelles de veau, la boîte	1 40 et 2 40
— de poisson, la boîte	1 25 et 2 25
— de volailles truffées, la b. 1 75 et	2 75
Crêtes de coq, le flacon	1 75
Crêtes et rognons, le flacon	2 90
Crêtes et rognons, sauce financière, le flacon	2 50

Le Gérant : G. JOUAUST

28 Feuilleton de l'Echo Saumurois

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR
Le Marquis DE FOUDRAS

— Madame Granval ne m'en avait rien dit hier; mais son fils, qui est venu déjeuner avec moi ce matin, m'a parlé, je crois, d'une lettre reçue par mademoiselle de Royan. Je ne m'attendais guère à cette conclusion si heureuse, car on assure qu'elle revient, ou du moins qu'elle reparaitra.

— Le silence de ma tante sur ce sujet, qui l'intéressait si vivement, me cause une extrême surprise.

— Vous en éprouverez moins, peut-être, quand vous saurez que tout notre temps s'est passé à parler de vous, de mon cousin et de votre mariage. Madame Granval savait d'ailleurs que mon intérêt pour mademoiselle d'Estouville n'avait pas une bien grande vivacité.

— Ah! je suis ravie de l'apprendre, car je n'ai jamais pu la souffrir, dit Éléonore d'un ton qui ne laissait aucun doute sur la sincérité de cet aveu.

— Vous me surprenez étrangement, ré-

pondit la duchesse avec une naïveté admirablement jouée, je vous croyais liées comme deux cœurs.

— Je la hais, et son retour me met au désespoir.

— Expliquez-moi pourquoi, car je ne devine rien.

— Mais c'est une confidence que je vais vous faire...

— Au point où nous en sommes, il n'y a pas grand inconvénient, ce me semble.

— Léonore l'aime, dit Éléonore avec une sécheresse qui montra le fond de son âme à madame d'Etoges.

— En êtes-vous bien sûre?

— Il me l'a presque avoué.

— S'il l'aimait, il chercherait à la revoir, il voudrait peut-être l'épouser, et je ne sache pas qu'il ait rien fait de tout cela. C'est une vision, ma chère amie. Votre cousin vous aime, et la preuve, c'est qu'il vous prend pour femme. Il faut être aveugle ou fermer volontairement les yeux pour nier une chose aussi évidente.

— Que ce soit vrai ou faux qu'il aime mademoiselle d'Estouville, je le crois, et cette idée me révolte. Il m'épouse parce qu'il s'ima-

gine que je serais malheureuse sans lui. Je ne saurais accepter ce témoignage de sa pitié. Je vaudrais mieux que cela.

— Vous devriez vous confier à votre tante. Elle est très-bonne, et je suis convaincue qu'elle vous plaindrait, si elle ne faisait pas davantage.

— J'ai préféré d'abord vous consulter, madame la duchesse. Ne trouvez-vous pas cette démarche bien hardie de ma part?

— En aucune façon, ma chère; car je ne vois là que la preuve de votre confiance dans mon intérêt. Malheureusement je ne suis pas assez sûre de ce que vous voulez pour vous donner un avis.

Le but de madame d'Etoges allait être atteint, sans qu'elle se fût compromise par une offre, et c'est en cela qu'elle avait été réellement supérieure à Éléonore, qui était au moment de lui révéler le fond de sa pensée, ce que madame d'Etoges trouvait bien plus sûr, parce que, dans ce cas, elle n'avait pas d'in-discrétion à redouter.

— Vous ne m'avez donc pas comprise? demanda mademoiselle Loubert avec un dépit qui cherchait à se faire prendre pour de la tristesse.

— Je vais résumer toutes vos paroles pour vous montrer que cela n'était pas très-aisé : vous m'avez dit que vous aimiez et que vous n'aimiez pas votre cousin; que vous vouliez et que vous ne vouliez pas l'épouser... pensez-vous qu'un conseil fût bien facile à placer au milieu de ces quatre contradictions? je m'en rapporte à vous.

Ce n'était pas précisément le sens des aveux incomplets d'Éléonore, mais c'était la traduction fidèle de sa pensée. Son silence prouva qu'elle en conviendrait si elle osait parler.

Mais tout cela fat dit avec un calme si ferme et une supériorité si convaincue, que mademoiselle Loubert courba la tête et continua de garder le silence.

— C'est singulier, reprit la duchesse, comme je me suis trompée sur votre caractère. Je vous avais cru jusqu'à ce moment la personne la plus résolue du monde; mais ce qui console mon amour-propre, c'est que madame Granval et son fils sont dans la même illusion.

— Je resterai fille, dit résolument Éléonore, à qui ce sarcasme, adressé du ton le plus aimable, redonna un peu de courage.

(A suivre.)

Etude de M^e DOUET, notaire à Beaufort (Maine-et-Loire), successeur de M^e MEFFRAY.

A VENDRE

A L'AMIABLE

JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Angers, rue Duboys et rue Bertin, quartier de la Chalouère, comprenant :

Grande maison bourgeoise, de construction récente, élevée sur caves de rez-de-chaussée, deux étages, mansardes, greniers au-dessus avec terrasse ayant vue sur la Maine.

Vastes servitudes, grande cour, jardins anglais et d'agrément sur les rues Duboys et Bertin.

Entrée en jouissance à volonté.

S'adresser, pour traiter, à M^e DOUET, notaire à Beaufort;

Pour tous renseignements, soit audit M^e DOUET, soit à M. D'HONDT, expert à Angers, rue Chevreul, n° 4;

Et, pour visiter, sur les lieux.

A VENDRE

OU A LOUER

Excellent Terrain Potager

Très bien arrosé

D'une contenance de 70 ares.

Avec maison, pressoir, pompe et bassin,

Situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M^{me} veuve COURALEAN, rue de Bordeaux, 40.

A VENDRE

Carton bitumé

Provenant du cirque Plégo.

S'adresser à M. IMBERT, rue Gambetta.

A AFFERMER

LA FERME DE LAUNAY

Située aux Tuffeaux,

D'une contenance de 46 hectares.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur

VIGNES AMÉRICAINES

OTHELLO : 3 fr. le cent, 40 fr. le mille, forte réduction à partir de 5 mille. Ecrire à M. EYNARD, à Langeais (Indre-et-Loire).

Corsets sur Mesure

M^{me} V^e CHATELAIS

Saumur, 18, Grande-Rue

CORSETS DE LUXE ET D'USAGE

Corsets Orthopédiques.

A LOUER

en totalité ou par partie, Maison et vastes Magasins, rue Saint-Jean, n° 44. — Réparations au gré du locataire. Ancienne Distillerie.

S'adresser rue Cour-St-Jean, 5.

M^e NOBLET,

notaire aux Trois-Moutiers (Vienne) chef-lieu de canton — station du chemin de fer d'Angers à Poitiers — demande, pour le 4^{er} avril prochain, un Clerc capable. — Ecrire.

A VENDRE par adjudication volontaire, le **Lundi 27 Février 1893**, à 3 heures, à Meaux, en l'étude de M^e CHARDON, notaire.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE en pleine activité, sise à Meaux; superbe installation, bien située, matériel important avec JOURNAL POLITIQUE tri-hebdomadaire, ayant annonces judiciaires, légales et commerciales (60^e année); belle clientèle, susceptible d'augmentation.

Mise à prix, 33.000 fr.; il y aura adjudication même sur une seule enchère; on pourra traiter à l'amiable avant le jour de l'adjudication. — Pour les renseignements, s'adresser à M. CHARDON, notaire à Meaux, 29, rue du Grand-Cerf.

OUTILS POUR AMATEURS et INDUSTRIE. Fournitures pour DÉCOUPAGE TOURS — MACHINES Catalogue 500 figures, contre 25 cent. LE BELLE, 17, rue de la Fidélité, PARIS

UN HOMME recommandable demande place de garçon de magasin, valet de chambre ou autre.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie Pour Cadeaux (Fêtes et Etrennes)

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY
Chez tous les Libraires.

COFFRES-FORTS ACIER PIERRE HAFFNER
1^{res} Médailles d'Or aux Expositions Universelles de 1878 et 1879.
12 et 14, PASSAGE JOUR-FROY — PARIS —
Envoi FRANCO de DESSINS et PRIX-COURANTS.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Conserves alimentaires		Conserves de Poissons	
Pois moyens, litr. 1/2	» 4/2 l. » 60	Sardines, Thon, Homard, Langons ^{es}	
Pois Amieus, — 1 10	» 65	Saumon, Filets de hareng à l'huile,	
— tr. fins, — 1 65	» 70	Harengs marinés, Maquereaux, etc.	
Haricots verts, — 1 90	» 60		
— Amieus — 1 »	» 65		
— tr. fins, — 1 50	» 90		
Asperges sult ^{es} , boîte, 1 40 et 1 85			
— d'Argenteuil, — 2 60 et 2 45			

Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.
Toute conserve manquée est échangée à présentation.

GROS ARTICHAUX, 45 Centimes.

Américan - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE
LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie **PAUL GODET**, place du Marché-Noir
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Imprimerie P. GODET SAUMUR

CARTES D'INVITATION POUR SOIRÉE
M E N U S

FACTURES TOUS FORMATS

Lettres de Deuil en une heure
Demander les derniers prix.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX								BORDEAUX — SAUMUR — PARIS							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	Bordeaux			5 40	8 25		12 30	3 40
Chartres	6 »		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 33	Saintes			7 12	9 9		11 40
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53	Niort			9 42	10 51		2 7
Noyant-Méon	11 20		1 31	3 8	7 40	1 15		5 56	Thouars	5 25		6 5	12 12		12 45
Liniers-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 6	Montreuil-Bellay	8 35	6 5	12 12	1 35	4 28	5 6
Vernantes	11 43			3 30	8 »			6 16	Brézé-Saint-Cyr	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4
Blou	11 54			3 41	8 10			6 26	Chacé-Varrains	9 59	7 17		3 36	5 18	6 3
Vivv	12 2		1 28	3 49	8 17			6 33	Nantilly (arrivée)	10 11	7 26		3	5 25	
SAUMUR (Orl.)									Nantilly (départ)	10 16	7 31		3 5	5 25	
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44	SAUMUR (Etat)						
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53	(arrivée)	10 23	7 46		3 16	6 26	9 55
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7	(départ)		7 25	11 5		2 54	
SAUMUR (Etat)									Nantilly (départ)		7 36	11 15		3 6	
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12	SAUMUR (Orl.)						
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50	(arrivée)		7 47	11 23	1 34	3 14	5 39
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2	(départ)		7 57	11 35	1 39	3 18	6 29
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8	Vivv		8 11	11 49		3 30	5 57
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 16	Blou		8 20	11 58		3 36	6 6
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40	Vernantes		8 33	12 11		3 49	6 19
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 10	10 10	2 52	3 19	8 24	Limiers-Bouton		8 46	12 23		4	6 31
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40	Noyant-Méon		9 1	12 36	2 15	4 11	6 45
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21	Château-du-Loir		10 22	1 52	3	5 18	7 58
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56	Chartres		2 47		5 56	9 46	12 4
			soir	matin	matin	matin	soir		Paris		5 55		7 30	11 20	2 12

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. matin	Expr. matin	Direct. matin	Mixte matin
Nantes d.	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45	1 45
La Ménitrie	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26	2 26
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13				
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22				
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31				
Sau-sur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5	3 5
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 53	10 30	2 16	3 13	3 13
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16				
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47	3 47
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32	4 32
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46	5 46
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39	10 39		
	soir	soir	soir	matin	soir	soir	matin	matin	matin	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn. matin	Direct. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. matin	Expr. matin
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20	11 20
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53	2 53
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46		12 40	11 35	3 30	3 30
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 22	3 50	3 50
Varennes	7 3	10 19		6 29	8 49		12 39		
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5	4 5
— (départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 30	4 9	4 9
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 47		
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		1 56		
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 5	4 25	4 25
La Ménitrie	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 20	4 32	4 32
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 21	4 57	4 57
Nantes (arrivée)	11 14		5 52	1 19	3 50	6 13	6 46		
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir

LA FLÈCHE A SAUMUR

STATIONS	matin	matin	soir	matin	soir	soir
La Flèche	7 20	10 35	4 5			
Clefs	7 35	10 50	4 20			
Baugé	7 52	11 23	4 37			
Junelles	8 6	11 32	4 49			
Les Hayes	8 10		4 53			
Longué	8 21	12 1	5 3			
Vivv	8 32	12 24	5 16			
Saumur	8 45	12 40	5 29			

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur